



BROCHURE DÉPARTEMENTALE GAM 2023 -2024

Comité Départemental Alpes-Maritimes et Monaco

1. Membres du Comité Départemental GAM

- **Responsable technique GAM :**
Claire CARMONA – carmonaclaire@free.fr – 06 79 01 14 33
- **Responsable des juges :**
Fabrice INNOCENTI – fabrice.innocenti@ffgym.fr – 06 15 09 46 75

2. Formation des juges

La formation des juges des niveaux 1, 2, 3 et 4 est gérée par la région Sud. Pour toutes les informations nécessaires, se référer à la **brochure technique GAM** de la région Sud-saison 2023-2024 disponible sur le site FFGym Région Sud :

<https://www.ffgym-regionsud.fr/espace-clubs/brochures/>

3. Formation des cadres

Toutes les informations nécessaires à la formation des cadres se trouvent dans la **brochure technique GAM**.

Formation des cadres disponible sur le site FFGym Région Sud.

4. Compétitions

Dates des compétitions départementales 2023-2024 :

- **Département individuels :**
Samedi 13 janvier 2024 à Antibes
- **Département équipes :**
Samedi 27 janvier 2024 à Antibes

5. Engagements

Les engagements sont à réaliser via l'interface **ENGAGYM** à partir du site www.ffgym.fr en respectant la date de forclusion : 03 janvier 2024

Tarif des engagements à payer **par CB** (obligation fédérale depuis le 01/09/2023) avant la compétition.

- Individuels : 7€
- Equipes : 15€
- P'tits As : 2€



Le contrôle des licences avec photo et des cartes d'identité des gymnastes sera effectué à chaque compétition.

6. Jury de compétition

Pour gérer les juges et leurs activités, de nouvelles applications sont mises en place dans EngaGym et au niveau des compétitions.



Désormais, il faudra **IMPERATIVEMENT engager les juges du club** via EngaGym pour chaque compétition.

Cela alimentera automatiquement le e-carnet des juges.

Sans ces engagements, aucune action de jugement ne sera indiquée dans le e-carnet. Il n'y aura aucune possibilité d'ajouter une fois les compétitions débutées.

Il faudra également remplir le tableau de jury préparé par la responsable des juges et lui renvoyer dans les délais imposés.



CHAQUE CLUB DOIT FOURNIR UN JUGE MINIMUM.

EN CAS D'ABSENCE DE JUGE, UNE AMENDE DE 100€ SERA APPLIQUEE.

6.1. Réglementation départementale :

Un juge ne peut pas être juge club et juge expert à la fois.

6.2. Absence de juge club :

Une amende de 100 € est à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci n'est pas classée.

Un club a la possibilité d'engager un juge qui n'est pas licencié dans son club, mais doit impérativement indiquer l'identité du juge pour être identifié sur JugeGym.

6.3. Compétition départementales par équipes et individuels :

Juges Experts (6) désignés, pris en charge par le comité départemental.

La désignation du corps de juges est sous l'entière responsabilité du responsable des juges et est désigné par lui-même en fonction des compétences de chacun

Juges club : 1 juge par équipe, ou par lot de 10 gymnastes engagés en individuels (sur toute la compétition, toutes catégories confondues), diplômé, recyclé, et correspondant au niveau de pratique de la catégorie de la compétition à juger, conformément à la brochure nationale de la FFGym.

COMPETITIONS		FEDERAL				PERFORMANCE								ELITE			
		FEDERAL B		FEDERAL A		Performance 7-9 ans		Performance		FIG aménagé		TOP 12		AVENIR	ESPOIR	JUNIOR	SENIOR
		Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D				
NIVEAU 1	Département	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Inter-département ou région	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Région ou regroupement			✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	National			X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 2	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
	Inter-département ou région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
	Région ou regroupement			✓	✓	✓	✓	✓	X	✓	X	X	X	X	X	X	X
	National			✓	✓			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 3	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
	Inter-département ou région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
	Région ou regroupement			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
	National			✓	✓			✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 4	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Inter-département ou région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Région ou regroupement			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	National			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

En cas de problème, n'hésitez pas à joindre le responsable départemental des juges.

6.4. Tenues de juges

Tenue conforme obligatoire (Cf. règlement technique FFGym et code FIG) :

- Hommes : costume bleu marine, chemise blanche et cravate.
- Femmes : tailleur bleu marine, jupe ou pantalon et chemisier blanc.